

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### **ATTIJARI LEASING**

Siège social :Rue du Lac d'Annecy –1053 Les Berges du Lac- Tunis

Messieurs les actionnaires de la société Attijari leasing sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Mardi 8 Avril 2025 à 10 heures** au siège de la société, Rue du Lac d'Annecy - 1053 les berges du lac- Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'AGO sur l'activité et les états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2024 ;
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2024 ;
3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2024 ;
4. Approbation des opérations et des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la Loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers ;
5. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2024 ;
6. Affectation des résultats de l'exercice 2024 ;
7. Fixation des Jetons de Présence pour l'exercice 2024 ;
8. Fixation des rémunérations des membres du comité d'Audit Interne, du comité de nomination et de rémunération et du comité risque pour l'exercice 2025 ;
9. Emission d'emprunts obligataires et/ou subordonnés ;
10. Désignation des membres du Conseil d'Administration et renouvellement des mandats pour la période 2025-2026-2027 ;
11. Cumul des fonctions des administrateurs
12. Pouvoirs.

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO**

**ATTIJARI LEASING**

Siège social :Rue du Lac d'Annecy –1053 Les Berges du Lac- Tunis

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 8 avril 2025.

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2024 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2024 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2024.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....

**DEUXIEME RESOLUTION :**

(Approbation des conventions et engagements visés par les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des différentes conventions proposées et validées par le Conseil d'Administration de la société, du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi qu'aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état pour les besoins de l'arrêté de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....

**TROISIEME RESOLUTION :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

D'affecter les résultats de l'exercice 2024 comme suit :

(Montant en Dinars Tunisien)

<b>Proposition Affectation Résultat 2024</b>	
<b>Résultat Net 2024</b>	<b><u>10 003 860</u></b>
Report à nouveau	8 011 381
Réserves de réinvestissement	3 000 000
<b>Bénéfice disponible</b>	<b><u>15 015 241</u></b>
Distribution Prévue (2DT / action ou de 20% de la VN)	5 500 000
Dotation au Fonds Social	400 000
<b>Report à Nouveau</b>	<b><u>9 115 241</u></b>

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le .....

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....

#### **QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2024 à 80 mille dinars nets et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....

#### **CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité d'Audit Interne au titre de l'exercice 2024 à 15 mille dinars nets.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2024 à 15 mille dinars nets.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité de Nomination et de Rémunération au titre de l'exercice 2024 à 15 mille dinars nets.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....

#### **SIXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés, d'un montant de 100 000 000 dinars (cent millions de dinars), à émettre dans un délai d'un an et délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires afin de fixer les montants successifs, les modalités et les conditions

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....

#### **SEPTIEME RESOLUTION :**

L'AGO décide de nommer les administrateurs suivants :

.....

Pour le mandat 2025-2026-2027.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....

**HUITIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....